

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de **modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Clécy** pour une durée de 15 jours du mercredi 4 septembre 2019 à 11h au jeudi 19 septembre 2019 à 18h.

Par arrêté du 6 août 2019, le Président de la communauté de communes Cingal-Suisse Normande a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Clécy.

Monsieur Daniel GOHARD retraité du secteur bancaire, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif, par décision du 14 juin 2019.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Clécy, (située Le Bourg, 14 570 Clécy) pendant 15 jours consécutifs, du mercredi 4 septembre 2019 11h au jeudi 19 septembre 2019 18h, aux jours et heures habituels d'ouverture du public (le lundi, mardi et jeudi 8-12h et 14h-18h, le mercredi 8h-12h et le vendredi 8-12h et 14h-17h) ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande, (située Maison des services, 4 Rue du Docteur Gourdin, Thury-Harcourt - 14220 Le Hom) pendant 15 jours consécutifs, du mercredi 4 septembre 2019 11h au jeudi 19 septembre 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture du public (le lundi, mardi, et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi et vendredi de 8h30 à 12h).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante Communauté de communes Cingal-Suisse Normande, Maison des services, 4 Rue du Docteur Gourdin, Thury-Harcourt - 14220 Le Hom. Le dossier d'enquête sera également mis en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes <https://www.suisse-normande.com/> Le dossier d'enquête publique est consultable en libre accès sur un poste informatique à la maison des services aux jours et heures habituels d'ouverture (le lundi, mardi, et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi et vendredi de 8h30 à 12h).

Toute personne peut demander des informations au siège de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès du siège de la communauté de communes Cingal-Suisse Normande.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à enquetepublique-urbanisme@cingal-suisse-normande.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Clécy, Le Bourg, 14570 Clécy :

- Le mercredi 4 septembre 11h-12h et 14h-17h
- Le jeudi 19 septembre 9h-12h et 14h-18h

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande, à la mairie de Clécy et à la préfecture pour y être tenue, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, la modification du PLU de la commune de Clécy, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande.

Le Président

Paul CHANDELIER

